



## Lettre d'information n° 3 – lycée Vincent d'Indy – mars 2024

Suivez l'actualité du lycée sur le site <https://vincent-indy.ent.auvergnerhonealpes.fr> et sur le compte X <https://twitter.com/lyceeVdIndy>

### Bulletins scolaires

Les bulletins scolaires du 1<sup>er</sup> semestre ( 1<sup>ères</sup> , Terminales ) ont été envoyés aux familles et aux élèves par mail le 16/02. Ils sont aussi en téléchargement sur l'espace Parents et l'espace Elève.

Les conseils de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre (classes de 2GT, CAP et 2<sup>nde</sup> professionnelle) débutent le 04 mars 2024. Les bulletins seront envoyés aux familles à partir du 15 mars 2024. Ils seront aussi en téléchargement sur l'espace Parents et l'espace Elève.

Nous vous rappelons qu'il est important de télécharger les bulletins scolaires et de les archiver. Aucun duplicata ne pourra être transmis par la suite.

### Orientation post- 2<sup>nde</sup> GT

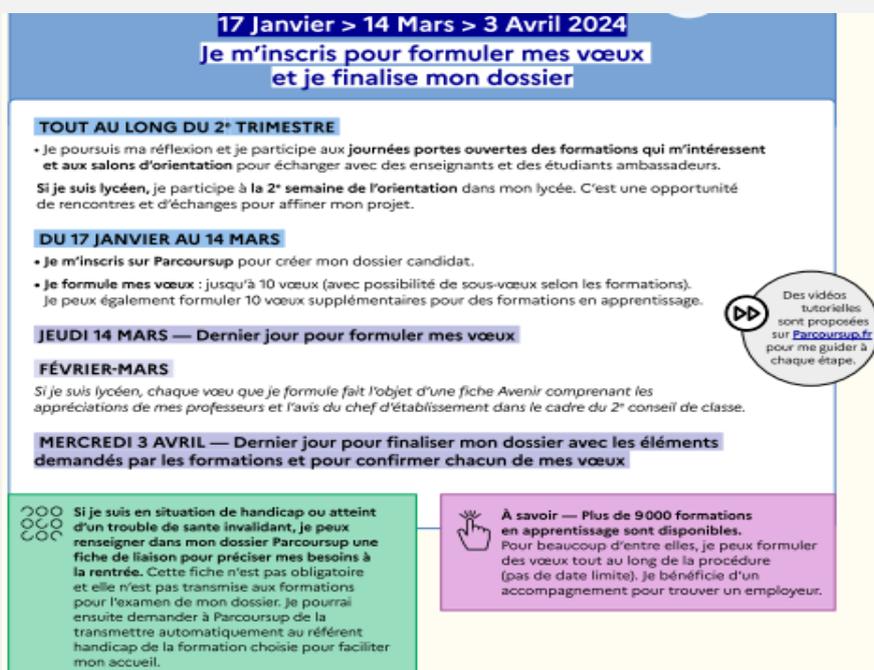
Phase provisoire : Suite aux conseils de classe, chaque famille doit se connecter sur son compte Educonnect et prendre connaissance de l'avis provisoire du conseil de classe. Cette opération doit être réalisée avant le

Phase définitive : du lundi 06 mai au vendredi 17 mai 2024 ( à confirmer ) sur [Educonnect](#) ( un mail explicatif de la procédure sera envoyé ultérieurement aux familles des élèves concernés).

### Stages 2<sup>nde</sup> GT

Les élèves de 2<sup>nde</sup> générale et technologique effectueront un stage d'observation en entreprise, en administration ou en association pendant deux semaines, du 17 au 28 juin 2024. Les conventions de stage, distribuées aux élèves, devront être retournées au professeur principal au plus tard le 29 avril 2024.

### Parcoursup : Rappel du calendrier



**17 Janvier > 14 Mars > 3 Avril 2024**  
**Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier**

**TOUT AU LONG DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE**

- Je poursuis ma réflexion et je participe aux journées portes ouvertes des formations qui m'intéressent et aux salons d'orientation pour échanger avec des enseignants et des étudiants ambassadeurs.

Si je suis lycéen, je participe à la 2<sup>e</sup> semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est une opportunité de rencontres et d'échanges pour affiner mon projet.

**DU 17 JANVIER AU 14 MARS**

- Je m'inscris sur Parcoursup pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations). Je peux également formuler 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.

**JEUDI 14 MARS — Dernier jour pour formuler mes vœux**

**FÉVRIER-MARS**

Si je suis lycéen, chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du 2<sup>e</sup> conseil de classe.

**MERCREDI 3 AVRIL — Dernier jour pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun de mes vœux**

Des vidéos tutorielles sont proposées sur [Parcoursup.fr](#) pour me guider à chaque étape.

Si je suis en situation de handicap ou atteint d'un trouble de santé invalidant, je peux renseigner dans mon dossier Parcoursup une fiche de liaison pour préciser mes besoins à la rentrée. Cette fiche n'est pas obligatoire et elle n'est pas transmise aux formations pour l'examen de mon dossier. Je pourrai ensuite demander à Parcoursup de la transmettre automatiquement au référent handicap de la formation choisie pour faciliter mon accueil.

À savoir — Plus de 9000 formations en apprentissage sont disponibles. Pour beaucoup d'entre elles, je peux formuler des vœux tout au long de la procédure (pas de date limite). Je bénéficie d'un accompagnement pour trouver un employeur.

## Parcoursup : comment sont traités les dossiers des élèves ?

Le traitement des dossiers des élèves débutera au mois d'avril et comporte deux phases :

**Phase 1- Analyse et classement des dossiers par les équipes des établissements d'accueil** : L'établissement de l'enseignement supérieur réunit, pour chaque formation, des commissions (composées d'enseignants) pour analyser et classer les dossiers de candidature des candidats. Chaque commission applique les critères qui lui sont propres (résultats scolaires, spécialités suivies, appréciations de la fiche avenir, lettre de motivation,) et classe les dossiers par ordre de préférence. Les commissions s'appuient parfois sur des outils d'aide à la décision pour effectuer une pré-sélection. Le classement effectué est ensuite transmis à Parcoursup pour un traitement automatisé (phase 2).

Les critères de recrutement peuvent être consultés, dans la fiche « formation », rubrique « comprendre les critères d'analyse des candidatures ».

**Phase 2- Mise en route de la procédure d'affectation Parcoursup** : Basée sur l'algorithme de Gale-Shapley (dit des mariages stables), la procédure met en adéquation les préférences des candidats et les préférences établies par les formations d'accueil (classement réalisé en phase 1) tout en optimisant le nombre de couples stables. L'algorithme tient compte des taux de boursiers imposés et des taux de résidents définis par l'académie d'accueil. Il n'y a plus de classement des vœux par les candidats, tous les vœux sont étudiés de manière distincte.

A chaque tour d'appel, l'élève reçoit des réponses des formations : oui/oui si/en attente/non.

Si l'élève est accepté dans une formation, il peut répondre :

- j'accepte et je choisis les vœux que je maintiens. Attention aux dates limites indiquées pour ne pas perdre le bénéfice du vœu accepté.
- j'accepte définitivement et je renonce à tous mes autres vœux (décision définitive)

## Pass Culture

La part individuelle du pass Culture permet à chaque élève de 15 à 18 ans de bénéficier d'un crédit de 20 € ( année des 15 ans), 30 € 5année des 16 ans et des 17 ans ). L'année de ses 18 ans, l'élève bénéficie d'un credit de 300 €.

Pour activer son compte, chaque élève doit se connecter à : <https://pass.culture.fr/souscription/>

## Agenda

- 04 mars 2024 : début des conseils de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre (pour les classes concernées)
- 04 mars 2024 : photos de classe
- Du 04 au 08 mars 2024 : Bac blanc Terminales Professionnelles + PIX (bac pro et TCAP)
- Du 04 au 08 mars 2024 : semaine internationale des Droits des Femmes (07 mars 2024 : journée « tous en jupe » ; 08 mars 2024 : témoignages de femmes militaires, ...)
- 05 mars 2024 : Assemblée générale des délégués
- 07 mars 2024 : bac blanc écrit français (1<sup>ères</sup>), PIX BTS2 et rattrapage pour les élèves de Terminales.
- Du 11 au 14 mars 2024 : concours d'éloquence organisé par le CVL
- 12 mars 2024 : Formation « santé mentale des adolescents » (emploi du temps des classes réaménagé car de nombreux personnels du lycée participent à cette formation. Pensez à consulter Pronote).
- 13 mars 2024 : Forum Job d'été
- 14 mars 2024 : date limite de formulation des vœux sur Parcoursup
- 14 mars 2024 (pause méridienne) : présence du Point Itinérant Jeunes dans la cour du lycée + CSAPA
- 23 mars 2024 matin : Journée Portes Ouvertes du lycée
- 25 au 29 mars 2024 : semaine de la presse
- 28 mars 2024 : conseil d'administration
- 03 avril 2024 : date limite de finalisation du dossier Parcoursup